

EXPERIMENTATION : !c"e !n #r\$at!%e

Titre &e l'act!#n : Pu(!!cs \$!x)s \*(ac +r#,- (!lan +re\$!. re ann)e

Aca&) \$!e &e Nancy-Metz

Lyc)e Pr# ess!#nnel R)/!#nal &e la Oaute M#sel#tte 121 rue &u 2#!s &es 3a\$es 2P 1 88240  
Saulxures-sur-M#sel#tte

5EP : n#n

T)l)+"#ne : 06 24 27 81 22

T)l)c#+!e : 06 24 27 11 82

M. l &e l')ta(!sse\$ent : [ce08817111: ac-nancy-\\$etz9 r](tel:08817111)

Site &e l')ta(!sse\$ent : [; ; %ac-nancy-\\$etz9 r<+res-eta\(<sauxuresLP<&e ault9"t\\$](http://www.ac-nancy-$etz9.fr)

=#ntact : [ce08817111: ac-nancy-\\$etz9 r](tel:08817111)

=lasses c#ncern)es : classe &e (ac +r# 6 ans tec"n!c!en c#nstructeur (#!s

3!sc!+!l!nes c#ncern)es : ense!/#e\$ents /)n)raux et +r# ess!#nnels \*une &! )rence :  
l>ense!/#e\$ent +r# ess!#nnel a!t entrer l>entre+r!se &ans la #r\$at!#n,

3ate &e l')crlt : se+te\$ (re 2011

## Résumé :

A la rentr)e sc#la!re 2008<2004- le LPR &e la "aute M#sel#tte #u%re une ?n!t) &e @#r\$at!#n  
&>A++rent!s rattac")e au =@A &>Arc"es sur un (ac +r# A Tec"n!c!en =#nstructeur 2#!s B9

=ette ?@A accue!lle &es a++rent!s et &es )l. %es structurels9

L>act!#n +r#cet) e Du! +r)%#!t &e \$!xer le +u(!!c sc#la!re a%ec les a++rent!s a un #(lect! +r!nc!+al :  
s)curlser le +arc#urs &e #r\$at!#n et lutter c#ntre les s#rt!es sans Dual! !cat!#n &e la #r\$at!#n  
In!t!ale9

Tr#!s #(lect! s sec#n&a!res c#\$+l. tent cet #(lect! +r!nc!+al :

1, =r)er une )\$ulat!#n entre &eux ty+es &e ++ulat!#n sur une \$E\$e #r\$at!#n9

2, Per\$ettre F un a++rent! Du! seralt en situat!#n &e ru+ture &e c#ntrat &e ++ursu!%re sa  
#r\$at!#n sur le structurel et +eut Etre &e retr#u%er F ter\$e un e\$+!#! &>a++rent! sans  
ru+ture &e #r\$at!#n9

6, Assurer une +)renn!t) &e la #r\$at!#n \$al/r) les al)as &e l>c#n#\$!e et r)+#n&re  
a%ec assurance F un secteur &>act!%t)s en ex+ans!#n9

Les luctuat!#ns &e l>)c#n# \$!e a (#ut!ssent +ar #!s F &es ru+tures &e c#ntrats9 L>a+++rent! %!t &eux ru+tures : l>une salar!ale et l>autre #r \$at!%e9 La \$!se en +lace &>une \$!x!t) &e +u(!!cs )%!te au \$#!ns une ru+ture &e la Dual! !cat!#n9

M!xer les +u(!!cs A )l. %es B et A a+++rent!s B +eut s>a%)rer enr!c"!!ssant :

- Les +u(!!cs- &ans leurs &! )rences et leurs %)cus #nt t#ut F a+++ren&re l>un &e l>autre \*n#us +rat!Du#ns &e+u!s l#n/te\$+s le \$!xa/e A)l. %es-a&ultesB et +#u%#ns &!re le rGle r)/ulateur &es a&ultes sur les leunesH,
- Les %aleurs et +ers+ect!%es &e c"adue statut \$)r!tent &>Etre c#nnues- &) (attues +ar les leunes eux \$E\$esH
- La +)&a/#/!e \$!se en l u%re a%ec ses &! )renc!at!#ns- s#n !n&!%&ual!sat!#n !n&ulsant une +art &e tra%a!l +ers#nnel- est un %)r!ta(le &) ! rele%) +ar l>)Du!+e ense!/nante Du! y /a/ne &e n#u%elles c#\$+)tences9

**Mots-clés :**

STR?=T?RES	MO3ALITES 3ISPOSITI@S	TOEMES	=OAMPS 3IS=IPLINAIRES
Lyc)e +r# ess!#nnel	3!%ers! !cat!#n +)&a/#/!Due  In&!%&ual!sat!#n  Partenar!at	=#\$+#rte\$ents &e ru+ture  =#nna!ssance &u \$#n&e +r# ess!#nnel  E%aluat!#n  Or!entat!#n	Ense!/ne\$ent +r# ess!#nnel

EXPERIMENTATION : ) cr!t sur l>act!#n

Titre &e l'act!#n : Pu(!lcs \$!x)s \*(ac +r#,- (!lan &eux!. \$e ann)e

Aca&) \$!e &e Nancy-Metz

Lyc)e Pr# ess!#nnel R)/!#nal &e la Oaute M#sel#tte 121 rue &u 2#ls &es 3a\$es 2P 1 88240  
Saulxures-sur-M#sel#tte

# PUBLICS MIXÉS

## Bilan de la 2<sup>ème</sup> année

Cette action concerne la classe de bac pro 3 ans technicien constructeur bois. A l'heure actuelle, cette classe compte dix élèves, sept apprentis et trois structurels.

### Effectifs en fin de 3<sup>ème</sup> année :

#### 7 apprentis :

- Marc
- Christian
- Valentin
- Thibault
- Steeve
- Julie
- Olivier

#### 3 élèves structurels :

- Yann
- Jean-Charles
- Nicolas

#### Démisionnaire :

Paul

### Historique des mouvements d'élèves :

Cette année fût une nouvelle fois riche en mouvements.

Le groupe apprenti s'est vu renforcé de 5 nouveaux contrats.

Il est à noter que les contrats d'apprentissage sont maintenant pérennes, aucune rupture de contrat à déplorer cette année.

Il reste trois apprenants sous statut scolaire, cela devrait rester en l'état jusqu'à la fin de la formation.

### **TABLEAU RECAPITULATIF DES 2 ANNEES**

<b>Septembre 2009</b>	<b>Entrée des élèves :</b> <b>Apprentis :</b> Julie, David <b>Structurels :</b> Marc, Valentin, Paul, Yann, Jean-Charles, Nicolas
<b>Octobre 2009</b>	<b>Entrée en structurel :</b> G
<b>Novembre 2009</b>	<b>Entrée en structurel :</b> Steeve <b>Entrée en apprenti :</b> Olivier <b>Passage en apprenti :</b> Marc
<b>Décembre 2010</b>	

On peut constater à la simple lecture de ce tableau que les mouvements furent nombreux et variés, il convient toutefois de noter que cela n'a jamais perturbé le fonctionnement de la classe, les élèves entrés après les autres ont été intégrés très facilement, les professeurs ont fait le nécessaire afin de rééquilibrer les connaissances des élèves entrés par rapport à celles de leurs camarades, l'implication personnelle de chacun de ces élèves a fait le reste.

#### **Analyse des changements de statut :**

Les changements de statut obéissent à diverses causes, je vais les exposer en fonction des informations qui m'ont été communiquées ou que j'ai obtenues auprès des intéressés :

**Julie :** après quelques tâtonnements dans diverses entreprises sous statut scolaire, Julie vient de signer un nouveau contrat d'apprentissage. Grâce à son sérieux et son implication dans le travail, elle a balayé d'un revers de la main les réticences dues à son statut de fille et a prouvé

outils en main qu'elle tenait sa place. Son supérieur hiérarchique et son tuteur sont tout à fait satisfaits de ses prestations.

**Thibault** : nouvel arrivant rentré sous statut apprenti. Elève mature et travailleur, son sérieux garantit une fin de formation sans histoire.

**Olivier** : deuxième tentative pour Olivier, après l'échec du premier contrat, Olivier a gagné en maturité et en assurance. Il a effectué plusieurs stages dans cette entreprise avant de se voir proposer un contrat qui est la preuve de son évolution professionnelle.

**Steeve** : contrat signé en fin d'année scolaire, structurel depuis le début de la formation, Steeve a effectué ses stages dans diverses entreprises avec des fortunes variées. La signature d'un contrat a pour but de l'impliquer d'avantage dans sa formation.

Les autres élèves, structurels ou apprentis sont stables, seuls des changements de lieux de stages ont été notés chez les structurels pour diverses raisons telles que : désir de voir d'autres entreprises, baisse d'activité dans l'entreprise, fermeture d'entreprise, commodité de transport ou d'hébergement...

### **POUR RAPPEL : BILANS PRECEDENTS**

#### **Motivation dans le choix du statut structurel/apprenti**

Pour simplifier, je dirais qu'il y a autant de solutions de choix qu'il y a d'élèves. Après discussion informelle avec le groupe, il ressort ce qui suit :

En ce qui concerne les apprentis, deux motivations principales se font jour, la paye d'une part, la volonté d'intégrer une entreprise au plus vite d'autre part. La première n'est pas forcément la plus noble mais la conjoncture étant ce qu'elle est, la possibilité de gagner sa vie tout en étudiant devient prédominante dans le choix de l'apprentissage. La seconde motivation est nettement plus intéressante en termes d'implication. Elle découle d'un besoin de s'intégrer dans le monde du travail, de s'adapter aux contraintes de l'entreprise. Les échecs sont équivalents quel que soit la motivation première, sur deux contrats cassés, nous avons les deux choix.

Pour les structurels, les orientations ne sont pas le fait du hasard non plus, certains se trouvent trop jeunes et peu sûr d'eux, l'école les rassure et les stages sont suffisants pour eux. Pour d'autres ce sont les parents qui refusent l'apprentissage : ils ont peur de trouver leur enfant « esclave » d'un patron ou cantonné à des tâches subalternes et n'ayant pas le minimum de connaissances nécessaires au terme de la formation. Certains parents ne croient que dans le système scolaire pour former les futurs professionnels. Des élèves ressentent aussi une sorte de peur de l'inconnu, l'école ils connaissent depuis longtemps, l'apprentissage et l'entreprise en revanche...

Le groupe classe est homogène, aucune différence ni divergence à noter en ce qui concerne le statut de chacun, tout se passe comme dans n'importe quelle classe ordinaire. Le planning d'enseignement est pour beaucoup dans cet état de fait, il est conçu de telle sorte que tous les élèves soient ensemble, en stage ou au lycée. Les apprentis en revanche n'ont plus de vacances en dehors des cinq semaines légales.

Les deux statuts cohabitent parfaitement dans le groupe, la parité n'est pas atteinte et ne le sera sans doute pas dans cette classe car chaque élève semble installé dans son statut et s'y trouve bien. A part Julie qui continue de chercher un nouveau patron et peut-être un ou deux autres candidats, cela ne devrait plus trop bouger. Il est à noter que chaque élève peut à tout moment signer un contrat d'apprentissage dans la limite du 30 novembre de l'année en cours.

### **La sécurité offerte**

Elle apparaît de manière évidente dans le cas de Julie, cette élève aurait tout simplement perdu son année de formation et peut être sa formation toute entière tant il est difficile de rebondir après une déception de ce genre, surtout à la date de la rupture puisqu'elle est intervenue après la date limite de signature de contrat, il aurait été pratiquement impossible pour Julie de signer un nouveau contrat dans ces conditions. Olivier a également profité de cette « sécurité d'étude ». La formation de ces deux jeunes s'est poursuivie sans aucune interruption ni différence, la partie administrative étant assurée par le lycée, ils n'ont eu aucune démarche à effectuer. Ils sont actuellement des élèves structurels et poursuivent leur formation en toute tranquillité. Pour les étudiants, il s'agit là du principal intérêt du dispositif.

### **Organisation des apprentissages**

Les contenus pédagogiques de la classe de bac pro constructeur bois publics mixés sont en tout point identiques à tout programme bac pro en ce qui concerne l'enseignement général et professionnel à cette différence près que l'enseignement professionnel fait entrer l'entreprise dans la formation. En effet, cette spécialité met en œuvre des techniques et des ouvrages importants en volumes et variés dans leur complexité qu'il est difficile de reproduire en centre de formation. Pour combler ce manque, les entreprises sont impliquées dans le programme et suivent une partie du référentiel pour ce qui concerne la mise en œuvre des ouvrages et des techniques lourdes de pose et levage, mise en œuvre des isolants thermiques et phoniques, mise en œuvre des produits de préservations et finitions... En revanche, toute la partie théorique est assurée par le lycée : technologie de spécialité, construction et mécanique, DAO CAO, techniques et procédés de calculs et traçages, techniques et procédés de taillages, études des isolants et produits de préservations, techniques de fixations... A tout cela s'ajoutent bien entendu les enseignements généraux, math/sciences, lettres/histoire, langues, gestion/économie, hygiène prévention santé qui intègre la prévention des risques professionnels et le secourisme.

### **Suivi des apprentissages**

Bien entendu, cette organisation, pour fonctionner au mieux, nécessite un suivi rigoureux. Nous sommes aidés en cela par le livret de stage ou livret d'apprentissage selon le cas. Ce livret rassemble les savoirs et compétences relatifs aux enseignements professionnels. Il liste de manière précise les compétences et capacités à acquérir par nos élèves, ces savoirs sont divisés en deux parties très claires, l'une pour le centre, l'autre pour l'entreprise, ainsi les pertes de temps sont évitées de même que les lacunes éventuelles. Les diverses compétences abordées sont notées en termes d'acquisition ou de non acquisition, permettant de la sorte les remédiations nécessaires. Le professeur et le tuteur d'entreprise peuvent ainsi à tout moment suivre les progrès des élèves.

Au final, ce projet fonctionne parfaitement, la possibilité offerte aux élèves de pouvoir basculer d'un statut à l'autre sans démarches lourdes ou compliquées est un réel confort assorti d'une sécurité évidente. La classe se conduit sans autre difficulté que toute classe standard et le groupe classe ne souffre en aucune manière de cet état de fait. A notre sens, le projet est à pérenniser.

## **CONCLUSION**

### **BILAN ACTUEL SUR UN CURSUS COMPLET DE 3 ANS :**

#### **Classe de terminale**

10 élèves :

- 7 apprentis                      - 3 structurels

#### **Classe de première**

11 élèves :

- 2 apprentis                      - 8 structurels

- 1 contrat de professionnalisation

#### **Classe de seconde**

16 élèves :

- 5 apprentis                      - 11 structurels

*D.RIVEROLA, animateur du projet, professeur,  
génie industriel bois – septembre 2011*